

Le gouvernement impose au pays, et sans même passer par le Parlement (49.3), une loi qu'il n'avait pas annoncée dans son programme (c'est donc un tour de brigands) et qui supprime carrément la protection des salariés par le droit du travail ; **c'est littéralement tyrannique : l'exécutif fait la loi** ; cette confiscation du pouvoir législatif par ceux qui dirigent la police et l'armée (confiscation qu'on appelle *confusion des pouvoirs*) est la hantise principale de tous les penseurs qui cherchent à protéger les sociétés des abus de pouvoir, depuis toujours.

La régression principale, celle qu'il faut bien avoir repérée pour comprendre à la fois l'ampleur du danger social et le motif légitime pour une grève générale illimitée, c'est la possibilité prévue par cette loi scélérate, pour des accords locaux (accords de branche ou accords d'entreprise), d'imposer aux salariés des règles moins favorables que celles que prévoit la loi en général (ce qui est carrément une inversion dans la hiérarchie des normes), ce qui veut dire en clair que **la protection de la loi disparaît**. Les digues sautent, on va redécouvrir l'hubris des patrons, déjà bien éprouvée au 19<sup>ème</sup> siècle.

D'où vient cette loi El Khomery ? Directement des consignes (explicites) de la prétendue « Union européenne », <https://youtu.be/E9bHcF9ckIU>. L'UE aujourd'hui veut la disparition du droit du travail, pour baisser les salaires et hausser les profits. Ensuite, les gouvernements, comme de vils bourreaux, ne font qu'exécuter les ordres des technocrates — non élus et hors contrôle — de l'UE.

Le gouvernement dément qu'il obéit à l'UE ; Junker l'avoue pourtant tout net ; voyez ce bon papier de [Coralie Delaume](#) :

# L'Union européenne assume : la loi El Khomri, c'est elle

Par [Coralie Delaume](#)



FIGAROVOX/DECRYPTAGE - Jean-Claude Juncker a déclaré que « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire ». Pour Coralie Delaume, l'économie de notre pays est depuis longtemps l'application des orientations de l'Union européenne.

Coralie Delaume est journaliste. Elle a notamment publié *Europe. Les Etats désunis* (Michalon, 2014). Découvrez ses chroniques sur son [blog](#).

La loi El Khomri est un produit d'importation made in Union européenne (voir explications détaillées [ici](#)). Les « Grandes orientations de politique économique » (GOPÉ), dont l'existence est posée par les traités, et le « Programme national de réformes » (PNR), qui s'inscrit lui-même dans le cadre de la stratégie Europe 2020 « pour une croissance économique intelligente, durable et inclusive » (tsoin-tsoin), prescrivent à de nombreux pays et depuis longtemps le malthusianisme budgétaire et la modération salariale.

Dans même temps, la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union (CJUE), n'a de cesse de promouvoir l'ordre concurrentiel et la dérégulation. Surtout, au travers d'arrêts à l'impact décisif mais mal connus du grand public, tels, par exemple, les [arrêts Laval et Viking](#) de 2007, elle œuvre à saper le droit du travail dans les pays membres, et à affaiblir la capacité de négociation des salariés dans les conflits sociaux.

Enfin, l'appartenance à l'euro interdit toute dépréciation de la monnaie. Dès lors, elle conduit les pays de l'eurozone non à renforcer leur coopération, non à développer entre eux la solidarité, mais à se mener les uns aux autres une véritable « guerre de la désinflation salariale », selon une [expression de Steve Ohana](#). Pour livrer cette guerre, ajoute l'économiste, « la France ne semble plus avoir d'autre choix que de s'engager plus franchement dans des politiques de dévaluation interne, non plus seulement via la baisse de la fiscalité sur le travail, mais via la compression des salaires eux-mêmes ( ...) c'est l'option qui sous-tend la loi El Khomri ».

**Face au caractère scandaleux de l'affaire, face à la blessure d'orgueil que ne peut manquer d'occasionner, chez n'importe quel peuple encore un peu conscient de lui-même, l'idée d'être « gouverné » depuis Bruxelles, Francfort ou Luxembourg au lieu d'être normalement gouverné par les dirigeants qu'il a élus, on pourrait s'attendre à ce que les « Européens de métier » fassent profil bas. Par décence**

Face au caractère scandaleux de l'affaire, face à la blessure d'orgueil que ne peut manquer d'occasionner, chez n'importe quel peuple encore un peu conscient de lui-même, l'idée d'être « gouverné » depuis Bruxelles, Francfort ou Luxembourg au lieu d'être normalement gouverné par les dirigeants qu'il a élus, on pourrait s'attendre à ce que les « Européens de métier » fassent profil bas. Par décence. Par souci de ne pas attiser la colère. Parce que le fait de bénéficier de pouvoirs exorbitants dont ils ne doivent la titulature qu'à une série d'erreurs d'aiguillage de l'Histoire, devrait suffire à les contenter.

Mais non. Jouir en silence du confort sans risque qu'offre le séjour dans cet Olympe grisâtre depuis lequel ils nous surplombent n'est pas assez bien pour ces encravatés. Il faut encore qu'ils portent en bandoulière leur bonheur niais d'être là où ils sont, et qu'ils l'ouvrent à tout propos. Sans se rendre compte qu'à la fin, « les gens » commencent à comprendre. Et à s'agacer.

L'ouvrir très grand, c'est l'une des choses que Jean-Claude - « [il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens](#) » - Juncker fait le mieux. Aussi a-t-il trouvé judicieux, dans un récent entretien au journal *Le Monde* de formuler ces quelques regrets : « [à voir les réactions que suscite la 'loi travail', je n'ose pas m'imaginer quelle aurait été la réaction de la rue, à Paris ou à Marseille, si votre pays avait dû appliquer des réformes comme celles qui ont été imposées aux Grecs](#) ». Ah, ces Français rétifs ! Comme il est dommage de ne pouvoir vitrifier leur économie avec cette même brutalité joyeuse dont on a usé contre l'économie grecque !

Ceci dit, rien n'est jamais perdu pour qui sait s'armer de patience. [Durant l'été 2015, au cœur de la « crise grecque », le ministre hellène Yanis Varoufakis avait donné quelques clés pour comprendre la dureté des créanciers vis-à-vis de son pays. Selon lui, la véritable cible des « Européens » \(et de l'Allemagne, plus encore que de l'Europe institutionnelle\) était en fait l'Hexagone. « \[La Grèce est un labora-\]\(#\)](#)

toire de l'austérité, où le mémorandum est expérimenté avant d'être exporté. La crainte du Grexit vise à faire tomber les résistances françaises, ni plus ni moins », avait-il osé. Pour lui, les cibles terminales étaient l'État-providence et le droit du travail français.

**Pour Jean-Claude Juncker, il se trouve que « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire ». Le minimum seulement.**

Or pour Jean-Claude Juncker, il se trouve que « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire ». Le minimum seulement. Et, avec un peu de chance, de constance et d'audace, une simple étape vers ce rêve éveillé que constitue l'idéal grec !

Autre grand bavard : Pierre Moscovici. Lui assume mieux encore que Juncker, et ses insinuations n'en sont plus. Ce sont même des aveux : oui, l'Union européenne veut la loi El Khomri. Dans un entretien publié [ici](#) le 18 mai soit, précisément, le jour de la parution des recommandations adressées par la Commission à la France dans le cadre du « semestre européen », le commissaire aux Affaires économiques faisait connaître sa volonté. S'il minaudait tout d'abord en prétendant qu'il ne lui appartenait pas de « juger » la Loi travail, il rappelait toutefois qu'il lui appartenait bien de l'exiger : « Tout ce que je peux dire, c'est que la réforme est indispensable et qu'y renoncer serait une erreur lourde (...) les Français ont souvent le même réflexe quand une réforme se présente : celui de s'y opposer. Cela ne signifie pas que la réforme n'est pas nécessaire et qu'elle ne doit pas être menée (...) En outre, je pense que la volonté du peuple doit s'exprimer dans les élections, pas dans les sondages ».

C'est vrai. En principe, sauf à vivre dans le chaos de la démocratie d'opinion, les scrutins font foi bien plus que les sondages. Mais en principe aussi, le pouvoir exécutif français se situe à l'Élysée et à Matignon (Paris, France), et non dans le bâtiment du Berlaymont (Bruxelles, Belgique). Sauf à vivre dans le chaos de la démocratie congédiée.

Évidemment, si les choses en sont là, et Moscovici le dit fort bien, c'est en raison « des traités que les gouvernements et les Parlements de l'Union européenne, à commencer par celui de la France, ont signés ». C'est là l'argument dont les européistes se prévalent sans cesse, car il n'y a plus que ça en magasin. Au passage, ils se hâtent d'oublier que le dernier des traités, celui de Lisbonne, a tout de même nécessité pour être signé que l'on s'assoie en 2005 sur les résultats de deux référendums, le néerlandais et le français. Tout comme on s'est assis sur le résultat de la consultation grecque de juillet 2015. Autrement, c'était début du détricotage de la zone euro.

Au sujet du mouvement social actuellement en cours, Myriam El Khomri a eu ces mots très contestés : « il n'est pas question que l'économie de notre pays soit prise en otage ». Ils sont pourtant incontestables : l'économie de notre pays est, depuis longtemps, en situation de captivité. Simplement, les rançonneurs ne sont pas forcément ceux que l'on croit.

**Coralie Delaume** Voir aussi : [Ce que la loi El Khomri doit à l'Union européenne](#)

Source : [http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/05/26/31001-20160526ARTFIG00104-l-union-europeenne-assume-la-loi-el-khomri-c-est-elle.php?redirect\\_premium](http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/05/26/31001-20160526ARTFIG00104-l-union-europeenne-assume-la-loi-el-khomri-c-est-elle.php?redirect_premium)

---

On rappelle que la presse patronale (pléonasme), experte de l'inversion accusatoire, ose traiter « d'extrême droite » tous ceux qui résistent à ce néofascisme qu'est l'UE, tous ceux qui défendent la souveraineté populaire et nationale.

Je rappelle deux ou trois choses que je dis sur ce sujet depuis onze ans :

---

Citons aussi ces aveux importants, publiés par Fakir et Là-bas et qu'il faut connaître : dès avril 2012,

avant l'élection de Hollande, les eurocrates savaient que le prochain élu ne pourrait pas faire autrement que détruire les diverses protections des salariés (notamment le CDI, mais pas seulement) ; l'UE est un piège antisocial, voulu comme tel par ceux qui le défendent :

---

Rappelons enfin les explications par Gérard Filoche de la catastrophe en cours pour tous les salariés du pays : pour comprendre l'importance cruciale, intime, quotidienne, pour nous tous du Code du travail, et pour réaliser que c'est sa destruction qui est programmée par la loi « El Khomry » :

Voir aussi ce lien (importante explication) : <http://rmc.bfmtv.com/emission/projet-de-loi-el-khomri-gerard-filoche-ps-milite-pour-une-greve-generale-953533.html>

Et enfin ce très bon plaidoyer :

---

PS : scandale absolu, quand on y pense :

**De jeunes technocrates de l'Union Européenne dictent la politique de la France**

**10 raisons qui imposent de quitter l'Union Européenne - François Asselineau (UPR) :**

---

**Il n'y a que nous  
pour défendre le Code du travail,  
personnellement,  
maintenant.**

---

Fil Facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10154215916447317>